

PÔLE SPORT OUTRE MER VOILE - GUADELOUPE

CONTRAT COUREUR 2010-2011

A retourner au PÔLE à L.G.V. « PÔLE VOILE » Marina de Bas du Fort - Port de Plaisance 97110 POINTE-A-PITRE
avec avis du président de club, signé par le coureur, ses parents, et son entraîneur de club.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT **COPIE DU DERNIER BULLETIN SCOLAIRE**

JOINDRE OBLIGATOIREMENT * LE CHEQUE DE COTISATION ANNUELLE AU PÔLE DE 120 euros à l'ordre de L.G.V.
* ou le CHEQUE DE COTISATION AU STAGE (10 € par jour de stage)

- ✓ **avant le 17 septembre 2010** pour les sportifs permanents (OPTIMIST)
- ✓ **2 semaines avant le stage** lors de la première sélection à groupe non permanents (OPTIMIST, LASER, WINDSURF)

NOM **PRENOM**

DATE DE NAISSANCE **AGE**

CONTACT :

tel portable personnel : 06. 90

adresse électronique personnelle du sportif :@.....

tel portable des parents : 06.90 tel fixes usuels des parents : 05.90 / 05.90

Adresse(s) électronique(s) des parents :@.....

.....@.....

NOM et Adresse postale où les parents (ou tuteurs légaux) souhaitent recevoir les correspondances du PÔLE :

.....

SCOLARISATION :

Établissement : Professeur Principal :

Classe exacte : Options :

Objectifs personnels de résultats scolaires :

Les besoins éventuels en soutien scolaire :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

N° LICENCE

N° de VOILE

N° CLUB

NOM CLUB

Jour de l'entraînement en club : entraîneur :

CATÉGORIE : MINIME CADET JUNIOR

CATÉGORIE HAUT NIVEAU 2010¹ : aucun Espoir Jeune

DEMANDE DE LABEL HAUT NIVEAU 2011² : aucun Espoir Jeune

Matériel de navigation (type, âge, état, propriétaire....) :

SECTION DU POLE : Dériveur solitaire (Optimist) Dériveur solitaire (LASER) Windsurf

OBJECTIF GENERAL/MOTIVATION en participant au PÔLE :

OBJECTIFS DE PERFORMANCE (meilleur résultat escompté pour la saison à venir) :

Classement sur : Coupe de NOEL Guadeloupe :

Challenge Régional :

Championnat de Guadeloupe :

Semaine Nautique de Schœlcher (carnaval) :

Championnats de France (juillet/août/octobre) :

Autres épreuves programmées :

Remarques :

¹ Obtenu auprès de la FFVOILE en septembre 2009 pour la saison 2010

² A réaliser sur le site de la FFVOILE avant le 15/09/2010 http://www.ffvoile.net/ffv2006/services/haut_niveau/listes.asp



AUTORISATION PARENTALE SAISON SPORTIVE

Je soussigné(e), Père, mère, tuteur de, autorise mon enfant à participer aux entraînements et aux actions prévues dans le cadre du PÔLE.

En cas d'urgence, j'autorise le(s) responsable(s) du déplacement et/ou de l'entraînement à faire pratiquer toute intervention médicale qui s'avérerait nécessaire et je m'engage à en assurer le règlement.

J'atteste connaître les conditions proposées par la couverture en assurance de la Licence fédérale FFVOILE que possède mon enfant et décharge le PÔLE de toute responsabilité hors « site et actions d'entraînement ».

À..... Le.....
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

ENGAGEMENTS

Le PÔLE Sport Outre Mer s'engage :

1. À mettre en place une équipe Guadeloupéenne composée de « jeunes talents régionaux » sélectionnés au PÔLE ou pour un stage particulier, sous la forme de groupe d'entraînement.
2. À mandater un collectif de cadres chargé du suivi de cette équipe dans le cadre d'un programme défini, sous la direction du coordonnateur du PÔLE.
3. À mettre en place durant la saison :
 - Un programme d'entraînement en relation avec les entraînements de club, comportant une préparation physique hebdomadaire pour les sportifs permanents,
 - Des séquences de formation, d'information et de prévention,
Ce planning est diffusé aux coureurs et clubs concernés en début d'année scolaire.

Le PÔLE se réserve le droit de modifier les actions programmées.
4. À favoriser la mise en place du suivi médical et diététique.
5. À faciliter le parcours sportif de l'athlète en le conseillant et en l'orientant.
6. À veiller à une harmonie entre projet sportif et projet scolaire; à mettre en place des conditions d'aménagement et d'accompagnement scolaire en coordination avec le rectorat, si besoin et si possible.

Le Coureur inscrit en PÔLE Sport Outre Mer s'engage :

1. À suivre avec assiduité les actions programmées par le PÔLE : entraînements, visites médicales, cours théoriques, préparation physique, réunions et entretiens. À informer le coordonnateur du PÔLE de toute difficulté liée au respect du programme.
2. À participer à ces actions dans un esprit de sérieux et de rigueur afin de contribuer à accroître les performances de l'équipe.
3. À avoir un comportement conforme à l'éthique sportive, et à véhiculer une image positive du sportif, en particulier dans l'établissement scolaire en observant une attitude exemplaire.
4. À poursuivre la présence dans son club d'origine : entraînements hebdomadaires en équipe de club et arbitre assesseur au moins une fois dans l'année sur une compétition.
5. À participer autant que possible à la vie sportive de l'établissement scolaire notamment par une présence en UNSS.
6. À inciter les rencontres « banalisées » avec les parents ; à faire état des résultats scolaires (copie du bulletin scolaire remis chaque trimestre à l'office de la LGV).
7. À prendre connaissance et ne pas utiliser les substances inscrites sur la liste des produits dopants. (Sur tout entraînement ou régates, un contrôle antidopage peut-être effectué). L'athlète doit se munir en permanence d'une pièce d'identité et d'une éventuelle autorisation d'usage thérapeutique (A.U.T.) ou d'un justificatif thérapeutique documenté.
8. À entreprendre tout partenariat privé sous réserve qu'il ne soit pas en concurrence avec des partenaires du PÔLE. À accepter toute obligation éventuelle liée à des partenariats du PÔLE (image, cérémonies etc.).
9. À s'astreindre à une certaine réserve lors de déclarations publiques.
10. À remplir les obligations administratives liées à son engagement dans l'équipe régionale : engagement signé, règlement de la cotisation annuelle ou cotisation au stage, licence fédérale, adhésion à l'association de Classe de sa série.
11. À prendre connaissance et respecter les termes du Règlement Intérieur.

Le PÔLE se réserve le droit de refuser, si nécessaire, un coureur ou prendre la décision d'une exclusion ponctuelle ou définitive si ces engagements n'étaient pas respectés.

Avis et Signature du président du club : favorable réservé défavorable
Commentaire :

Signature du coureur
Nom prénom

Signature de l'entraîneur de club
Nom prénom

Signature du coordonnateur du PÔLE
Nom prénom

Copie : coureur - club du coureur – PÔLE

